

Je tiens à vous remercier vivement de l'aide et de l'appui que vous avez apportés au camp d'été de jour du Boys and Girls Club de Peel. Il était très important que ces enfants puissent se livrer à des activités récréatives pendant l'été. Ils ont pu le faire grâce à votre aide.

Ce projet a eu beaucoup de succès et j'espère que nous pourrons le reprendre l'année prochaine.

Dans ma ville, Été Canada a également aidé des gens dans le cadre d'organisme comme le centre Sao Salvador où trois étudiants ont préparé une projection de diapositives sur la vie des immigrants dans notre ville. Ces diapositives seront distribuées aux associations de bienfaisance, aux écoles et aux églises, afin d'aider la population de Mississauga à mieux comprendre certaines des difficultés qu'éprouvent parfois les nouveaux arrivants.

En ce qui concerne la création d'emplois, la Fédération des œuvres, qui est, bien sûr, en pleine campagne de financement, vient de recevoir \$70,000 du programme de développement de l'emploi Canada-Ontario. Elle va utiliser cet argent pour embaucher quatre personnes chargées d'intensifier les efforts sur le plan de la collecte des fonds et de la liaison avec les groupes communautaires. Les membres du centre Sao Salvador préparent l'ouverture d'un nouveau centre communautaire à l'intention des Serbes de Mississauga. Encore une fois, ce centre communautaire est construit par des bénévoles en collaboration avec le gouvernement.

L'année dernière, dans le cadre du programme Canada au travail, deux journaux communautaires sans but lucratif, le *Valley Echo* de Mississauga et le *Meadowvale World* de Meadowvale, ont embauché chacun une personne pour les aider à élargir leur publication. Ce sont des journaux mensuels à but non lucratif dans lesquels les habitants d'un quartier trouvent des renseignements qui les touchent directement, c'est-à-dire des informations que seul un journal de ce genre peut communiquer. Chacun de ces journaux a engagé une personne qui a fait augmenter sensiblement leurs recettes publicitaires et a contribué à leur administration interne. J'ai été très heureux de pouvoir recommander qu'on accorde des octrois à ces deux organisations.

Le Conseil multiculturel de Peel fait des efforts concertés pour lancer un programme de citoyenneté. Le Conseil communautaire de Malton et l'Association canado-italienne de Mississauga contribuent à l'amélioration des services d'aide aux immigrants dans ces deux grands quartiers de notre ville.

J'ai mentionné toutes ces organisations, monsieur le Président, parce que je crois que le gouvernement et les personnes bénévoles collaborent beaucoup mieux de cette façon. Des octrois de ce genre servent à aider les gens à accomplir des tâches bien définies sans créer un lien de dépendance avec le gouvernement. De par sa nature même, le bénévole ne veut rien devoir au gouvernement et travaille avec toute l'énergie dont il est capable, sans compter sur le secteur public. A mon avis, ces octrois—qu'il s'agisse du programme Nouveaux horizons, Été Canada, COED ou Canada au travail—aident les citoyens à améliorer la qualité de la vie dans notre ville. Sans être leur source principale et primordiale de financement, ces apports de fonds n'en permettent pas moins aux associations de mettre en œuvre des projets importants.

Ces fonds permettent à ces associations de ne pas dépendre du gouvernement. Le Parlement et les autorités municipales doivent pouvoir vérifier la façon dont ils ont été dépensés. A

Organismes de charité

Ottawa, nous, ministériels, devons expliquer pourquoi nous dépensons ainsi de l'argent. Aussi ces subventions satisfont-elles les exigences d'un gouvernement responsable. Les groupes qui les reçoivent savent à l'avance quelles sommes ils toucheront et comment ils doivent les demander. Les fonctionnaires savent pour leur part comment ces sommes seront dépensées. Elles ne sont pas de caractère indéterminé. Elles ne s'ajoutent pas bon gré mal gré aux dépenses du gouvernement. Elles ajoutent des montants bien précis. Les collectivités en bénéficient du fait que l'action des différents groupes contribue à créer des emplois supplémentaires.

A mon avis, monsieur le Président, chaque fois que nous venons en aide aux organismes de charité—et j'estime que nous devons le faire—nous devons songer au problème de la dépendance vis-à-vis des organismes du gouvernement. Nous ne voulons pas que nos groupes bénévoles comptent uniquement sur le financement du gouvernement et pour constater ensuite que les subventions sont devenues indispensables à leur survie. Ce n'est pas, à mon avis, ce que veulent les Canadiens.

Quand j'approuve l'octroi d'une subvention à un groupe distinct dans ma propre circonscription, je lui fais comprendre qu'elle n'est accordée que pour un an. Elle ne durera pas indéfiniment, mais seulement un certain temps. Nous ne voulons pas, je crois, que des groupes comptent uniquement sur les aumônes du gouvernement fédéral. Nous voulons que ces groupes saisissent l'occasion que leur fournissent ces subventions pour lancer des projets distincts ou des programmes spéciaux sans tomber à notre charge. Dans la ville où je demeure, les gens semblent être favorables à cette attitude. Ils semblent convenir que l'octroi de subventions précises est un bon moyen pour soutenir des initiatives méritoires et créer des emplois.

Quand nous examinerons la question, j'espère que nous n'oublierons pas les excellentes recommandations faites par le député de Waterloo (M. McLean). Il a proposé que diverses installations du gouvernement soient accessibles aux organismes bénévoles, que ce soit des œuvres de charité, des ligues sportives et d'autres associations bénévoles. Toutefois, je crains qu'en rendant constamment ces installations accessibles, ces institutions ne deviennent dépendantes du gouvernement, ce que ni le gouvernement ni les Canadiens ne veulent, au fond.

Tandis que nous examinons ce problème, je voudrais que nous nous arrêtions à la question de la dépendance. Je suis très fier d'être associé aux groupes communautaires et aux organismes bénévoles de ma ville. J'estime qu'ils améliorent vraiment la qualité de la vie. Je voudrais saisir l'occasion qui m'est donnée pour féliciter les hommes et les femmes qui travaillent sans relâche et qui consacrent librement et généreusement leur temps à leurs voisins et à leur ville.

M. Benno Friesen (Surrey-White Rock-Delta-Nord): Monsieur le Président, je ne prendrai que cinq ou six minutes pour parler du principe de ce projet de loi. Je commencerai par féliciter le député de Waterloo (M. McLean) de s'être attaqué à ce très important problème. J'aimerais également en profiter pour dire que je m'oppose totalement à ce qu'a dit le député de Mississauga-Nord (M. Fisher) dans ses remarques contradictoires. Il nous a parlé de son tableau d'affichage communautaire; je ne pensais pas que c'était là l'objet de cette mesure législative.